

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 6 avril 2021



Présents : Valérie BENOIT, Adeline BERNIER, Gilles BUFFET, Myriam CHABRAT, Karine CHAULET, Chloé DOREY, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Yannick IVAIN- DEBOUCHAUD, Cédric LEVE, Florence MIELLE, Sylvain MONNIAUD, Philippe RABAUX.

Absent : Olivier BERNARD procuration à Florence MIELLE, Franck MICHEA procuration à Adeline BERNIER.

Secrétaire : Karine CHAULET

La séance est ouverte à 18 heures 30 et se tient à huit clos.

Approbation du dernier compte-rendu:

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

Opposition au transfert du PLUI :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'opposition au transfert de compétence du PLU à l'Intercommunalité.

Avenant Roux :

L'entreprise Roux, en charge des lots maçonnerie et VRD de l'extension du groupe scolaire, propose un avenant au marché initial pour la réalisation de 3 regards de visite au droit des piquages du réseau de chauffage extérieur.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'approbation de cet avenant pour un montant de 2 968.62 euros HT

Avenant Klein :

L'entreprise Klein, en charge du lot de chauffage-ventilation-plomberie sanitaire de l'extension du groupe scolaire, propose également un avenant au marché initial pour la réalisation de :

- Une alimentation de la centrale de désinfection du local poubelle en eau froide et eau chaude
- Une alimentation du four en eau froide
- Un vidoir ménage et robinetterie dans le local de rangement du matériel de ménage

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'approbation de cet avenant pour un montant de 1 232.60 euros HT.

Vote du taux des taxes :

Le Conseil Municipal vote à 12 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, l'augmentation des taux des taxes fiscales communales de 4% pour l'année 2021.

Subventions associations :

Le conseil Municipal, à 14 voix pour et 1 abstention, décide d'accorder des subventions en 2021 comme suit :

- Comité des Fêtes : 300 euros
- FCR : 500 euros
- La Diane société de chasse : 150 euros
- Les Mille Pattes : 300 euros
- Meistrelleca : 150 euros
- Premat et Moi : 150 euros
- Restaurem : 300 euros

Il est à noter que les associations Génération Danse, la Cigale et la Fourmi, le Carreau de Remilly, les Fourmis du Vernois, la Pêche, le Poker Club, Spirit XperienZ et Théâtre 123 soleil n'ont pas déposé de demande de subvention auprès de la commune.

Vote du budget primitif principal :

Après une présentation de l'ensemble des chapitres et avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2021. Il se répartit comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
DEPENSES	1 799 288.11	625 124
RECETTES	1 982 528.06	625 124

Vote du budget Annexe - Clos du Lavoir:

Après une présentation de l'ensemble des chapitres du budget et avoir délibéré, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget annexe 2021 du Clos du Lavoir. Il se répartit comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
DEPENSES	198 000.14	251 786.44
RECETTES	198 000.14	631 928.73

Questions diverses :

Le compte-rendu du dernier conseil municipal (du 30 mars 2021) tenant sur 7 pages, il est décidé, qu'exceptionnellement, il ne sera pas imprimé pour être distribué dans les boîtes aux lettres. Ce compte-rendu est disponible sur le site internet de la commune ou sur demande en mairie.

Le Conseil Municipal a constaté un grand nombre d'incivilités sur la commune : tags, abris de bus endommagés... Nous en appelons au civisme de chacun. Si de tels faits persistent le Maire se verra contraint de porter plainte.

Nous vous informons que la mairie sera fermée du lundi 19 avril 2021 au vendredi 23 avril 2021. Elle rouvrira le lundi 26 avril 2021 aux horaires habituels.

La séance se termine à 21 h 30